



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de l'amélioration continue de la performance du système de passation des marchés publics, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** s'est inscrite dans le processus d'évaluation par la méthodologie MAPS II.

Au terme des travaux des comités techniques, l'ARMP organise **un atelier national de restitution et de validation des résultats de l'évaluation du système national de passation des marchés publics par la méthodologie MAPS II.**

A cet atelier national qui se déroulera le **mardi 23 mai 2023** à partir de **10 heures précises** à l'**Hôtel Golden Tulip-Le Diplomat** à Cotonou, sont attendus :

- 1- Les représentants des entreprises provenant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB-Bénin) ;
- 2- Les représentants des entreprises provenant du Conseil National du Patronat du Bénin (CNP-Bénin) ;
- 3- Les représentants des Organisations de la Société Civile identifiés par la Maison de la Société Civile (MSC).

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs du secteur privé et ceux de la société civile à faire de cet atelier une opportunité d'accroître leur contribution à l'assainissement du climat des affaires en République du Bénin.



Cotonou, le 15 mai 2023

Séraphin AGBAHOUNGBATA